

Index d'égalité professionnelle Femmes/Hommes

Rösler France - 2024

94/100

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs : 128

Période de référence - Date de fin : 2023 - 31/12/2023

CRITÈRES	NOTES OBTENUES
Indicateur relatif à l'écart de rémunération.	39/40
Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles.	35/40
Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité.	15/15
Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.	5/5
<hr/>	
TOTAL:	94/100